

Communiqué du Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes sur la profanation à Charleroi de la stèle commémorative du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 et des Casques bleus belges

Ibuka Belgique, 4 juin 2024



C'est avec consternation que nous avons appris, ce mardi 4 juin 2024, la profanation de la stèle érigée par la Ville de Charleroi dans le Parc Reine-Astrid en mémoire des victimes tuées pendant le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994 et des dix casques belges assassinés le 7 avril 1994 à Kigali.

La stèle, inaugurée le 20 mai 2017, a été récemment taguée avec de la peinture verte de

manière à recouvrir complètement la citation qui y est inscrite.



Profanation à Charleroi de la stèle commémorative du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet affront à la mémoire qui intervient

pendant la période de la trentième commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994 et à peine une semaine après la cérémonie du 25 mai marquant ce triste anniversaire devant cette stèle qui y a rassemblé les autorités communales, les rescapés de Charleroi et leurs amis ainsi que les représentants de l'armée belge et de l'ambassade du Rwanda en Belgique.

Ce mémorial, qui a pour vocation de célébrer et d'honorer la mémoire des victimes de ces deux crimes, représente également un rempart contre le négationnisme du génocide des Tutsi ainsi que contre la haine qui a motivé la tentative de leur extermination. Cet acte de profanation caractérisé nous rappelle donc notre devoir éternel de veiller sur la mémoire universelle des victimes de la dérive génocidaire d'il y a 30 ans au Rwanda.

Face à cet acte haineux et dans le souci de la fraternité des mémoires que le « Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes » promet, nous souhaitons insister auprès des autorités de Charleroi pour qu'elles condamnent sans réserve la profanation de ce mémorial,

et mettent tout en œuvre pour identifier et prendre les mesures appropriées contre les auteurs de ce délit.

Enfin, nous encourageons la ville de Charleroi à la préservation de ce lieu de souvenir, en réparant le dommage causé à la stèle dans les meilleurs délais, et en adoptant les précautions nécessaires pour que pareille dégradation ne se reproduise plus jamais.

*Ibuka Mémoire et Justice asbl – Rue Stevin
115 – 1000 Bruxelles*

Associations membres du Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes :

Association des Arméniens démocrates de Belgique

Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind (CCLJ)

Comité des Arméniens de Belgique

Fédération Assyrienne de Belgique

Fédération des Araméens de Belgique

Ibuka Mémoire et Justice

Ikivi Mémoire et Education

Institut Syriaque de Belgique.